

2008/968 - AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A TITRE GRATUIT CONCERNANT DES LOCAUX SITUES DANS LE GROUPE SCOLAIRE OLYMPE DE GOUGE 209, AVENUE GENERAL FRERE - 69008 LYON – EI N° 08009 (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le Projet Educatif Local est fondé sur la notion de parcours éducatif cohérent au bénéfice des jeunes de 3 à 16 ans, sur l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Dans ce cadre, la Ville poursuit depuis 2004 son action de promotion et de développement de la culture scientifique et technique en direction des jeunes de 6 à 16 ans de la Ville de Lyon, au travers d'une action portant sur deux points :

- un marché à procédure adaptée permettant à la Ville de Lyon de s'appuyer sur un partenaire pour la mise en œuvre des activités prévues : Ebullisciences ;
- une mise à disposition de locaux sur l'école Olympe de Gouge.

I - Les activités prévues :

Le prestataire de l'action de promotion et de développement de la culture scientifique et technique devra :

Mettre en place un matériel support à la manipulation et à la découverte scientifique, notamment sur l'énergie, qui sera défini, commandé et installé par le prestataire dans les locaux prévus à cet effet.

Organiser des stages de sciences sur le temps scolaire.

Le prestataire organise entre 60 et 70 stages de deux journées à destination d'une classe : il fournit aux maîtres des classes concernées les éléments du projet pédagogique complet à dominante scientifique rédigé par l'enseignant et validé par son Inspecteur de l'Education Nationale.

Organiser des modules de découverte dans le cadre des Mercredis de Lyon.

Le prestataire organise entre 30 et 40 ateliers du mercredi par demi-journée à destination d'un groupe de 12 enfants accompagné par un animateur du Centre de loisirs des mercredis de Lyon.

Ces ateliers, basés sur la découverte de l'énergie, sont conçus sur la base de cycles de découverte scientifique et technique de 5 séances par groupe d'enfants : le prestataire conçoit et réalise le programme sur la base du projet éducatif des Centres de loisirs.

II - La mise à disposition de locaux :

Dans le but de répondre aux préconisations du cahier des charges du marché à procédure adaptée, et en raison de l'intérêt que présente l'action menée pour la Ville de Lyon, il est proposé de mettre à disposition d'Ebullisciences à titre gratuit, des locaux de 364 m² situés au sein du groupe scolaire Olympe de Gouge, situé au 209, avenue Général Frère à Lyon 8^e jusqu'au 1^{er} juillet 2011. L'occupant réalisera des actions de sensibilisation et d'apprentissage scientifique et technique auprès des enfants sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il devra communiquer pour chaque année scolaire le programme de ses activités à la direction de l'école. L'occupant paiera à chaque fin d'année scolaire, pour les 364 m² qu'il occupe à usage exclusif, une indemnité relative aux charges locatives liées aux fluides (chauffage, électricité, eau) sur la base des dépenses réelles engagées par la Ville pour ce site, rapportées à un coût annuel au m². La valeur locative annuelle des biens mis à disposition est estimée à 20 094,50 euros. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de sa Commission Immobilier – Bâtiments ;

DELIBERE

1- La mise à disposition à titre gratuit des locaux situés au sein du groupe scolaire Olympe de Gouge à Lyon 8^e au profit de Ebullisciences sur le fondement du marché article 30 attribué par la Commission d'Appel d'Offres en date du 7 octobre 2008 est approuvée.

2- La convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit concernant des locaux situés dans le groupe scolaire Olympe de Gouge est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. FOURNEL